

MATERIEL SCOLAIRE

La région Auvergne Rhône Alpes finance partiellement la MFR de Coublevie pour la mise à disposition des livres scolaires des jeunes collégiens et lycéens.

L'établissement procède à la commande des manuels scolaires, et dès la rentrée, ils seront attribués à votre enfant.

Ces livres demeurent la propriété de la MFR et doivent être traités avec le plus grand soin ; ils seront restitués au responsable de classe à la fin de l'année scolaire. Dans le cas où ces manuels n'étaient pas rendus vous nous serez redevable de la somme correspondante au rachat.

La MFR procède à la commande des cahiers d'activités à l'aide du Pass'Région individualisé des élèves, carte magnétique sur laquelle un montant de 50.00 € sera crédité pour l'année 2024/2025. Ces cahiers resteront la propriété du jeune.

Il est donc indispensable de commander le Pass'Région sur le site www.passregion.auvergnerhonealpes.fr. Ce Pass Région permet aussi de bénéficier de nombreux autres avantages pour les jeunes (places de cinéma, licence d'équitation...)

En cas d'arrêt de formation en cours d'année, les manuels scolaires doivent être restitués au responsable de classe.

Attention ! 1 livre dégradé ou égaré = 1 livre à rembourser.